

Les pays européens appelés à assurer les secours en mer des migrants durant la crise du COVID-19 (Conseil de l'Europe)

17.04.2020 | Les pays européens appelés à assurer les secours en mer des migrants durant la crise du COVID-19 (Conseil de l'Europe)

« Malgré les défis sans précédents que le COVID-19 pose aux pays européens, il faut absolument continuer les sauvetages en mer et permettre aux survivants de débarquer dans un port sûr », a souligné, dans un communiqué, la Commissaire aux droits de l'homme relevant du Conseil, Dunja Mijatović.

La Commissaire a appelé les États membres du Conseil de l'Europe à « répondre au plus vite à tout appel de détresse en mer, à déployer sans délai la capacité de sauvetage nécessaire et à coopérer efficacement pour identifier un havre où les survivants peuvent être débarqués, en prenant toutes les mesures qui s'imposent pour protéger la santé de toutes les personnes concernées ».

Mme Mijatović déplore que la réduction des opérations de recherche et sauvetage (SAR) sous la direction des pouvoirs publics, conjuguée au fait que les pays se désengagent de

leurs responsabilités en matière de sauvetage et à l'adoption de mesures restrictives à l'encontre de navires privés venant au secours de personnes en détresse en mer, ont abouti à « réduire les capacités de sauvetage et la coordination en Méditerranée centrale, qui sont désormais insuffisantes ».

Elle a relevé que ces derniers jours, en réaction à l'urgence sanitaire du COVID-19, diverses mesures et pratiques adoptées en Italie et à Malte ont entraîné la fermeture de ports aux navires humanitaires transportant des migrants rescapés, et l'interruption des activités de coordination des opérations de sauvetage et de débarquement de personnes en détresse.

« Cette évolution a creusé encore plus les brèches existantes dans les opérations de SAR en Méditerranée centrale », a-t-elle regretté, en reconnaissant néanmoins que le fait d'accueillir et d'aider les naufragés tout en protégeant la santé publique représente un considérable défi en ces temps difficiles.

En gardant à l'esprit les épreuves que traversent l'Italie et Malte, la Commissaire a appelé « tous les États membres du Conseil de l'Europe, y compris les États de pavillon, à apporter un soutien et une assistance effectifs pour trouver rapidement des solutions (qui peuvent être temporaires, au besoin) et à veiller à ce que les États côtiers ne soient pas abandonnés face à cette situation ».

La crise du COVID-19, a-t-elle insisté, « ne saurait justifier qu'on laisse sciemment des personnes se noyer, qu'on laisse des rescapés attendre en mer pendant des jours un

débarquement », soulignant qu' «il est plus que jamais fondamental que la solidarité s'exerce au niveau européen et que l'on agisse concrètement en faveur d'un partage des responsabilités et de la protection des droits de l'homme ».

« Cette période difficile nous rappelle durement la valeur de la vie humaine et la nécessité de protéger le droit à la vie, y compris celui des naufragés qui, dérivant en mer, sont ignorés du grand public » a conclu la Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe.

Source

: <https://www.mapnews.ma/fr/actualites/monde/les-pays-europ%C3%A9ens-appel%C3%A9s-%C3%A0-assurer-les-secours-en-mer-des-migrants-durant-la>